

---

**LA PREMIERE ANNONCE  
EN ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT**

---

**Pierre ROBITAILLE  
24 mars 2009  
v4**



# LA PREMIERE ANNONCE

## EN ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT

---

### Introduction

En novembre 2005, la conférence des évêques de France adopte le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et Principes d'organisation*<sup>1</sup>.

Le document *Principes d'organisation* raisonne l'organisation de la catéchèse au niveau diocésain en quatre « offres catéchétiques » :

- la catéchèse ordonnée à toutes les étapes de la vie,
- par lieux et regroupements de vie,
- articulée à l'année liturgique,
- en réponse à des demandes sacramentelles.

Les établissements catholiques d'enseignement sont directement interpellés et explicitement nommés dans le cadre de l'activité catéchétique de la deuxième offre « *Une organisation de la catéchèse par lieux et regroupements de vie* ». Ils sont invités, dans le cadre de leur mission d'Église, à participer à la « première annonce », comme le sont également les familles et les mouvements d'Église.

*« Nous appelons chacun de ces lieux et regroupements de vie à développer davantage encore la préoccupation qui l'anime déjà à l'égard de la foi, en acceptant d'aller jusqu'à prendre en charge cette forme du ministère de la parole appelé "première annonce". »*<sup>2</sup>

### I – Comprendre la « première annonce »

Depuis la publication du Texte national, l'expression « première annonce » est employée avec des sens divers, voire même parfois en contradiction avec le texte lui-même. Il apparaît donc important de préciser ce qu'elle est, et sa spécificité par rapport à d'autres approches.

#### I-1. Les caractéristiques de la première annonce

En étudiant le Texte national de près - même si la première annonce n'est guère développée dans celui-ci - on relève un ensemble de cinq caractéristiques utiles à repérer et à articuler pour avancer dans la réflexion et la pratique de la première annonce.

---

<sup>1</sup> Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, Paris, Novembre 2006. Ce livre sera désigné par les initiales TNOCF dans la suite de texte.

<sup>2</sup> TNOCF, p.81

### • **Une logique de la circonstance, du quotidien**

Confiée principalement aux lieux de vie, la première annonce s'inscrit au cœur de la vie quotidienne. Elle répond donc à une logique du ponctuel, de la circonstance. Il peut exister de nombreux points de départ : activités pédagogiques ou éducatives, événements heureux ou douloureux, lecture, navigation sur internet ou émissions de télévision,...

*« Une action de première annonce est toujours ponctuelle, motivée par un événement, un moment, une circonstance ou toute autre nécessité qui demande qu'on en prenne l'initiative. »*

En conséquence, on n'organise pas une « activité de première annonce », une « célébration de première annonce »,... Néanmoins il est vrai que certaines activités favorisent plus que d'autres les questions de fond et les possibilités d'une première annonce.

### • **Une logique de résonance**

La première annonce s'inscrit au cœur de la vie des personnes et du questionnement sur le sens de leur vie.

Elle ne peut correspondre à un discours convenu. Elle répond à des propos ou des questions spontanées ou suscitées par des activités pédagogiques ou éducatives, par une manière d'être et d'agir qui pose question, qui ouvre à une recherche de sens.

La première annonce s'inscrit donc au sein d'une relation avec enfants, jeunes et adultes de la communauté éducative, relation dans laquelle des questions existentielles peuvent être dites, être entendues et permettre le dialogue en vérité.

Elle s'inscrit au sein d'une rencontre, « selon la pédagogie même du Christ qui sans cesse s'approche, rencontre, cherche la relation, appelle à la conversion et à la foi. »<sup>3</sup>

### • **Une logique de témoin**

Dans une première annonce, quelqu'un réagit à une situation et ose parler du nom, de la personne et de la vie de Jésus qui la fait vivre. C'est donc un témoignage personnel, adossé à la foi de l'Église.

*« Une première annonce donne à entendre ce qui fait vivre les croyants »<sup>4</sup>  
« Dans une première annonce, quelqu'un réagit à une situation en s'exposant comme croyant. »<sup>5</sup>*

Si tout témoignage a à la base un caractère personnel, dans un établissement catholique celui-ci s'inscrit dans la mission collective de la communauté éducative.

### • **Une logique de l'explicite**

Une annonce est une déclaration, c'est pourquoi l'expression « annonce implicite » est en soi contradictoire et l'expression « annonce explicite » un pléonasme<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> TNOCF, p.81

<sup>4</sup> *idem*

<sup>5</sup> *idem*

Une première annonce dit ce qui fait vivre les croyants. C'est sortir de l'implicite pour dire nos raisons de croire et d'espérer.

L'importance de ce passage à l'explicite est d'autant plus grande aujourd'hui que la sécularisation jouant, l'implicite... ne parle plus guère.

*« Comme l'indique le mot « annonce », nous entendons par là tout effort de formulation structurée, raisonnée, explicite et adaptée de la foi. »<sup>7</sup>*

- **Une logique du seuil**

Si la catéchèse s'inscrit sur une démarche volontaire, la première annonce n'attend pas de l'interlocuteur une réponse d'adhésion. Elle est avant tout parole, parole qui peut par sa qualité être invitation à emprunter le chemin vers le Christ, à entrer en relation avec le Christ.

*« Ce sont des propositions ponctuelles, qui ne présupposent pas déjà un acte volontaire de la part de ceux à qui elles sont adressées. »<sup>8</sup>*

*« Celui qui reçoit l'annonce est libre de l'entendre, d'y adhérer ou non, de se laisser questionner. »<sup>9</sup>*

## I-2. Des exigences liées à ces caractéristiques

Sur cette base quatre conséquences peuvent être tirées

- **La nécessité de l'écoute**

Si l'on souhaite que « la première annonce s'inscrit au cœur de la vie des personnes et du questionnement sur le sens de leur vie », comme indiqué plus haut, cela exige une écoute et une attention réelle aux autres et à ce qu'ils vivent.

- **La nécessité de cohérence globale**

Une première annonce nécessite un climat qui donne envie d'aller plus loin, par une attention réelle à la personne, par la préoccupation permanente d'une qualité de relations. Ce témoignage de vie rend crédible l'annonce explicite et motive le cheminement. Il porte sur ce que vit l'ensemble de la communauté éducative.

- **La nécessité de ressourcement**

Témoigner demande que cette parole soit une parole en vérité : il ne s'agit pas ici de réciter un article du catéchisme mais de dire en quoi Jésus-Christ et sa Bonne Nouvelle nous fait vivre debout. D'où l'importance du ressourcement qui nourrit notre vie de foi.

- **La nécessité de formation**

Passer à l'explicite demande que cette parole soit claire, audible par l'interlocuteur, centrée sur l'essentiel, ce qui demande d'avoir les mots pour dire sa foi et adosser son témoignage sur la foi de l'Église. D'où l'importance de temps de formation qui nous aident à structurer notre foi.

---

<sup>6</sup> Un pléonaste peut être volontaire pour renforcer une idée. Le fait d'insister sur la dimension explicite ne doit pas entraîner l'utilisation de l'expression « annonce implicite ».

<sup>7</sup> TNOCF, p.81

<sup>8</sup> TNOCF, p.29

<sup>9</sup> TNOCF, p.81

### • **La nécessité d'adaptation et de création**

Bien que la première annonce ne se commande pas, ne s'organise pas, il existe cependant des activités qui rendent plus probable une première annonce que d'autres. Les propositions sont nombreuses, mais il importe qu'elles soient adaptées ou imaginées en cohérence étroite avec la mission de l'école et les besoins des personnes.

## **I-3. L'essence d'une première annonce : le kérygme**

L'expression « première annonce » est souvent liée au terme kérygme.

Le kérygme, c'est étymologiquement une « proclamation à haute voix ». Dans le Nouveau Testament il désigne le contenu de cette proclamation, à savoir l'énoncé premier de la foi chrétienne, la profession de foi des premiers chrétiens, le noyau dur de la prédication apostolique.

Il comprend souvent trois énoncés essentiels :

- Jésus-Christ est le Messie, le fils de Dieu ;
- Crucifié, il est ressuscité, et celui qui en parle en rend témoignage personnellement
- Annonce du pardon et appel à la conversion.

Le kérygme primitif<sup>10</sup>, intégrant peu à peu des énoncés dogmatiques face aux diverses hérésies, se développera et donnera les professions de foi connues sous les termes de « symbole des apôtres » et « symbole de Nicée-Constantinople ».

Ce terme permet de préciser que dans la première annonce :

- on est centré sur l'essentiel de ce qui nous fait vivre en croyant : l'incarnation, la mort et la résurrection de Jésus ;
- il y a appel à se convertir, à entendre dans le sens d'une conversion du cœur et d'une foi plus grande ;
- on est dans une logique de témoin qui dit sa rencontre avec le Christ ressuscité et non pas dans la transmission d'une information.
- le témoignage personnel est adossé à la foi de l'Église.

Par ailleurs, dire que la première annonce est liée aux milieux de vie, c'est dire que si elle témoigne de ce kérygme elle le fait en énonçant cet essentiel de la foi, mais aussi – et peut-être surtout – en témoignant de la présence du Christ ressuscité dans l'aujourd'hui de nos vies.

## **I-4. Sur le terme « premier »**

Le terme premier à plusieurs sens. Si pour certains une première annonce peut correspondre à un premier contact avec l'Évangile, dans l'expression « Première annonce » ce terme n'est pas centré sur la chronologie, mais sur l'aspect fondamental et sur le chemin vers la conversion. Il y a donc autant de premières annonces possibles que d'invitations à revenir à l'essentiel de la vie de foi et d'appel à convertir notre cœur.

---

<sup>10</sup> On trouve de nombreux exemples dans les Actes des apôtres et dans les épîtres de Paul, par exemple : « Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié » (Ac 2,36). Le kérygme le plus bref est « Jésus est Seigneur » (1 Co 12,3).

« Cette annonce est appelée « première » parce qu'elle appelle à croire et conduit au seuil où va être possible une conversion. Elle travaille à éveiller le désir, elle invite à un chemin de foi, elle suscite de l'intérêt »<sup>11</sup>

## I-5. Distinctions

### **Première annonce et catéchèse**

Dans la première annonce, la situation est centrée sur la proclamation, donc sur l'émetteur, « aîné dans la foi » qui ne peut garder pour lui la Bonne Nouvelle qui est au cœur de sa vie. C'est donc une parole de témoin « qui ne présuppose pas déjà un acte volontaire de la part de ceux à qui elle est adressée »<sup>12</sup>

La catéchèse, elle « est ce que la communauté chrétienne propose à ceux qui, librement, veulent participer à son expérience et à sa connaissance de la foi. »<sup>13</sup>. Elle n'est possible qu'à partir d'une demande d'une personne qui se situe dès lors en acteur. « On entre dans un chemin catéchétique en décidant soi-même d'entreprendre la démarche ou en acceptant l'invitation à y entrer. »<sup>14</sup>

### **Première annonce et pré-catéchèse**

Les deux expressions ne sont pas synonymes. Dans la note 187 du DGC<sup>15</sup>, il est dit : « Dans ce Directoire, on suppose que, d'ordinaire, le destinataire de la « catéchèse kérygmatisée » ou « pré-catéchèse » a un intérêt ou une préoccupation pour l'Évangile. Si ce n'est absolument pas le cas, c'est une « première annonce » qui est requise. ».

On retrouve ici l'importance de savoir s'il y a une demande de cheminement ou non.

## II. Permettre la première annonce en établissement catholique d'enseignement

### II-1. Un préalable : préciser la mission de l'établissement catholique

La mission d'un établissement catholique d'enseignement est une mission d'éducation. Les textes de l'Église le redisent régulièrement : l'École accomplit sa mission d'évangélisation en étant école.

Ainsi dans le texte L'École catholique de la Congrégation pour l'Éducation Catholique<sup>16</sup> de 1977 :

« Pour comprendre l'École Catholique dans sa mission spécifique, il convient de prendre comme point de départ une réflexion générale sur l'institution scolaire et de rappeler qu'elle ne peut être école catholique si elle n'est pas d'abord école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école. »

---

<sup>11</sup> TNOCF, p.29

<sup>12</sup> *idem*

<sup>13</sup> TNOCF, p.27

<sup>14</sup> TNOCF, p.46

<sup>15</sup> Directoire général pour la Catéchèse. 1997

<sup>16</sup> Congrégation pour l'Éducation Catholique

Ou encore dans le texte plus récent *L'école catholique au seuil du troisième millénaire de 1997*

« *Le caractère ecclésial de l'école est donc inscrit au cœur même de son identité d'institution scolaire. Elle est vraiment sujet ecclésial en raison de son action scolaire où "fusionnent harmonieusement la foi, la culture, la vie" »*

D'où aussi l'insistance sur la qualité de l'enseignement qui y est donné. Ainsi peut-on lire dans un texte très récent<sup>17</sup> :

« 21. *Une des conditions fondamentales requises de l'éducateur de l'école catholique est la possession d'une solide formation professionnelle...*

22. *La formation professionnelle de l'éducateur implique non seulement un vaste éventail de compétences culturelles, psychologiques et pédagogiques, caractérisées par l'autonomie, la capacité de faire des projets et de les évaluer, la créativité, l'ouverture à l'innovation, l'aptitude à la remise à jour, à la recherche et à l'expérimentation, mais elle exige aussi la capacité de faire la synthèse entre compétences professionnelles et motivations éducatives, avec une attention particulière à la disposition aux relations humaines demandée aujourd'hui par l'exercice toujours plus collégial du métier d'enseignant. »*

C'est donc bien au cœur de sa mission scolaire, et non en périphérie ou en parallèle que l'établissement catholique peut accomplir sa mission d'Église, dans le respect du contrat qui le lie à l'État et dans le respect de toutes les personnes qui font partie de la communauté éducative.

## II-2. Réussir un « audio-visuel » évangélique dans l'établissement

A travers la première annonce, c'est une autre vision de l'établissement qui se déploie par l'invitation à articuler l'annonce de l'évangile au vécu de tous et de chacun.

C'est une invitation permanente à réussir un « audio-visuel »<sup>18</sup> évangélique, en passant d'une juxtaposition d'un vécu éducatif à des pratiques religieuses, à un témoignage de ce qui est vécu, de ce qui – de Celui qui – nous fait vivre et tenir debout en croyant, au plan individuel mais également communautaire.

### • **Donner à voir**

Un établissement scolaire est une « École signe de Vie » chaque fois que

- le vécu quotidien de l'établissement est « Bonne Nouvelle »
- l'activité scolaire permet aux élèves de grandir : par les contenus, la pédagogie et la relation éducative
- des temps de réflexion sur des sujets de fond, sur les religions, sur le catholicisme... sont organisés.
- des activités éducatives permettent de développer des attitudes d'attention aux autres et à l'environnement, de partage, d'entraide et de solidarité, d'engagement.
- des signes apparents font sens pour ses membres

---

<sup>17</sup> Congrégation pour l'Éducation Catholique. *Éduquer ensemble dans l'école catholique. Mission partagée par les personnes consacrées et les fidèles laïcs.* 2007

<sup>18</sup> Un audiovisuel réussi associe de manière étroite et complémentaire image et son, en évitant la juxtaposition des deux composantes pour en faire un produit unique.



- **Donner à entendre le sens de ce qui est vu, ou souhaité**

Cela est par exemple le cas lorsque :

- il existe le lien explicite du projet éducatif avec l'Évangile et l'enseignement de l'Église
- ce lien est présent dans les propos du chef d'établissement lors de l'entretien d'inscription, lors des réunions de parents, lors de l'accueil de nouveaux enseignants ou personnels
- des membres de la communauté éducative parviennent à témoigner de leur foi dans les différentes rencontres au moment où sont posées les questions de fond
- des temps de relecture sont proposés institutionnels ou non : Conseil d'établissement, journées des communautés éducatives, groupes de volontaire...

### **II-3. Enseignement et première annonce<sup>19</sup>**

Pour mener cette réflexion, trois niveaux ont été repérés pour signifier l'enseignement : les contenus, la pédagogie et l'attitude éducative.

Ces différents points peuvent constituer une manière de vivre l'Évangile et un terreau qui rendra crédible l'annonce de la Bonne Nouvelle dans l'établissement.

#### **1. Les contenus d'enseignement**

- **Le rapport aux programmes**

Bien que les programmes soient définis, la mise en œuvre n'en est pas moins différente d'un enseignant à l'autre,

- parce que leur formulation reste à un niveau général ;
- parce qu'ils laissent volontairement la place pour le choix de l'enseignant ;
- parce que chacun les interprète.

Cela indique donc la latitude qu'à dans les faits un enseignant dans sa classe et montre que, déjà au niveau de la lecture du programme, la neutralité n'existe pas. D'où des questions comme : Quelle conception de la personne et de la société ces programmes révèlent-ils ? Quelle cohérence avec sa propre conception ? Quelle cohérence avec le projet éducatif de l'établissement ?

- **Les manuels**

L'attention doit être tout aussi vigilante sur la manière dont les manuels intègrent les programmes : leurs contenus, les choix opérés, l'anthropologie, voire l'idéologie sous-jacente...

#### **2. La pédagogie**

Pour rejoindre les finalités de l'Enseignement catholique, il importe que la pédagogie contribue à une formation intégrale de la personne.

---

<sup>19</sup> Cette partie a été rédigée avec la Commission nationale d'Animation pastorale en 2007. Elle est extraite de la fiche CNAP 2007.11 : *Pédagogie en pastorale & Pastorale en pédagogie*.

Site : <http://ec-ressources.fr/> Rubrique : Commissions nationales >CNAP

Quelques pistes :

- ***Favoriser une pédagogie de la réussite***
  - par une mise en confiance
  - par la progressivité des apprentissages et une pédagogie qui donne le temps
  - par une évaluation formative et formatrice
  - par une pédagogie du contrat
- ***Exercer une pédagogie de proximité***
  - par la connaissance de l'élève, de son contexte familial et sociologique
  - par l'instauration des temps d'écoute, de partage, de régulation
- ***Pratiquer une pédagogie du questionnement***
  - qui développe l'esprit critique
  - qui ouvre au questionnement existentiel par des activités transversales, des témoignages...
  - qui favorise l'apprentissage de la curiosité, de l'esprit critique
  - qui fait des contenus des objets de réflexion et de jugement et pas seulement de mémorisation
- ***Développer l'intériorité et la sensibilité***
  - en laissant des temps de silence
  - en rendant sensible au beau, par l'approche d'œuvres d'art et d'œuvres musicales
  - en développant les possibilités d'autonomie
  - en instaurant des temps de relecture de ce qui a été vécu
- ***Éduquer à la vie en société***
  - par l'ouverture aux réalités de la cité et du monde
  - par l'apprentissage du travail d'équipe, du fonctionnement démocratique, de la vie associative
  - par le développement du sens moral et de la gratuité
- ***Prendre en compte le développement physique et la maturation affective***
  - en cultivant le goût du dépassement par la pratique sportive
  - en mettant en place une véritable éducation affective et sexuelle

### ***3. L'attitude éducative***

L'attitude éducative représente un troisième niveau d'analyse et d'action dans l'enseignement. Quatre pistes :

- ***Foi dans l'éducabilité de l'élève***

Quelles que soit les capacités, les résultats de l'enfant ou du jeune, il s'agit de croire dans ses possibilités de progrès. Cela n'empêche pas de rester réaliste pour proposer des étapes pertinentes
- ***Capacité d'écoute, de dialogue, de disponibilité mentale***

Cela correspond à la capacité à se décentrer, à écouter sans chercher à vouloir toujours donner le conseil, la réponse, à faire l'effort d'oublier momentanément ses propres préoccupations.
- ***Être adulte face à l'enfant ou au jeune***

Cela demande de faire autorité non par son statut mais par ses compétences et sa personne, ce qui demande d'avoir des exigences personnelles, d'être bien avec

soi-même. Cela demande une cohésion de l'équipe pédagogique, une capacité à travailler en équipe.

- ***Être au clair sur ses options éducatives et celles de l'établissement***

Cela demande une réflexion sur sa conception du métier d'enseignant, une connaissance du projet éducatif de l'établissement et de l'Enseignement catholique, des orientations de l'Enseignement catholique diocésain, du charisme de la congrégation le cas échéant.

### **III. Situer la première annonce dans la dimension pastorale**

#### **III-1. Première annonce et animation pastorale**

Pour situer la première annonce dans l'ensemble de l'animation pastorale de l'établissement catholique d'enseignement, il est utile de reprendre les quatre axes de l'animation pastorale que précise le texte d'orientation sur « l'adjoint en pastorale scolaire » adopté par le Cnec en novembre 2007.

- *Axe 1. Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique*
- *Axe 2. Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ*
- *Axe 3. Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi*
- *Axe 4. Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Eglise locale*

La première annonce correspond au deuxième axe, mais s'appuie sur le premier qui lui donne crédibilité pour reprendre le propos ci-dessus.

Ces deux axes n'épuisent pas l'ensemble des besoins spirituels et religieux des jeunes. Il importe que l'établissement puisse faire en interne ou en externe des propositions pour ceux qui désirent aller plus loin. C'est le sens des axes 3 et 4.

#### **III-2. Première annonce et catéchèse en établissement catholique**

- ***Première annonce***

Dans le Texte national les établissements catholiques d'enseignement sont explicitement invités, dans le cadre de leur mission d'Église, à participer à la « première annonce », comme le sont également les familles et les mouvements d'Église.

*« Nous appelons chacun de ces lieux et regroupements de vie à développer davantage encore la préoccupation qui l'anime déjà à l'égard de la foi, en acceptant d'aller jusqu'à prendre en charge cette forme du ministère de la parole appelé « première annonce ». »<sup>20</sup>*

- ***Catéchèse***

En revanche la catéchèse correspond à des orientations et une organisation diocésaines

*« Les particularités locales, les moyens disponibles ou les contraintes liées à l'implantation géographique peuvent aussi les amener à organiser une catéchèse ordonnée par modules. L'évêque précisera alors dans le projet*

---

<sup>20</sup> TNOCF, p.81

*diocésain de catéchèse comment ces lieux de vie s'articulent avec les communautés chrétiennes locales. La lettre de mission du responsable en fera mention.*

*Un établissement catholique d'enseignement qui accueille des enfants de nombreuses paroisses dispersées, un mouvement ou une aumônerie de l'enseignement public peuvent être conduits à organiser une catéchèse en réponse à des demandes de baptême, de première communion eucharistique ou de confirmation. La cohérence ecclésiale de l'action catéchétique demande là aussi qu'une convention diocésaine précise les conditions d'une telle prise en charge. »*

La première annonce est donc inhérente à la mission des établissements catholiques d'enseignement, la catéchèse est subordonnée au projet diocésain en la matière, à la capacité humaine et matérielle de l'établissement à l'organiser et aux demandes qui lui sont adressées.

## En conclusion

Les textes de l'Église nous rappellent que l'établissement catholique accomplit sa mission d'Église en étant une école, avec des enseignements rigoureux et de qualité. Sa mission est par essence une mission de service (diaconie) d'éducation. C'est au cœur de cette mission inscrite dans la société que doit retentir ce qui nous fait vivre en croyants.

Si la catéchèse s'inscrit dans une organisation globale au niveau d'un diocèse et ne peut être obligatoire pour les personnes puisqu'elle repose sur une libre adhésion, il est tout aussi clair que la première annonce fait partie intégrale de la mission de l'établissement catholique d'enseignement.

Il participe ainsi de manière spécifique à la mission de l'Église qui est d'évangéliser, manière qui prend en compte sa mission particulière – mission d'éducation – et qui constitue en quelque sorte son « caractère propre » dans l'Église.

Une première annonce portera du fruit si un climat d'ensemble rend cette parole crédible et pertinente.

Elle portera du fruit si elle témoigne en vérité en se fortifiant dans un ressourcement personnel et collectif

Elle portera du fruit s'il y a un effort de formation pour permettre une « *formulation structurée, raisonnée, explicite et adaptée de la foi.* »<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> TNOCF, p.81